

POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (PNPPS)



République d'Haiti
Ministère des
Affaires Sociales
et du Travail

Conférence Régionale sur le
Développement Social de l'Amérique Latine
et des Caraïbes

Atelier de travail

*Outils de politique sociale et analyse des inégalités de la
pandémie de COVID-19 : leçons et défis pour la mise en place de
systèmes de protection sociale universels, intégraux et durables*

25-26 Août 2021

Pierre Ricot **ODNEY**

Directeur de

l'Unité d'Etudes et de Programmation (UEP)

PLAN

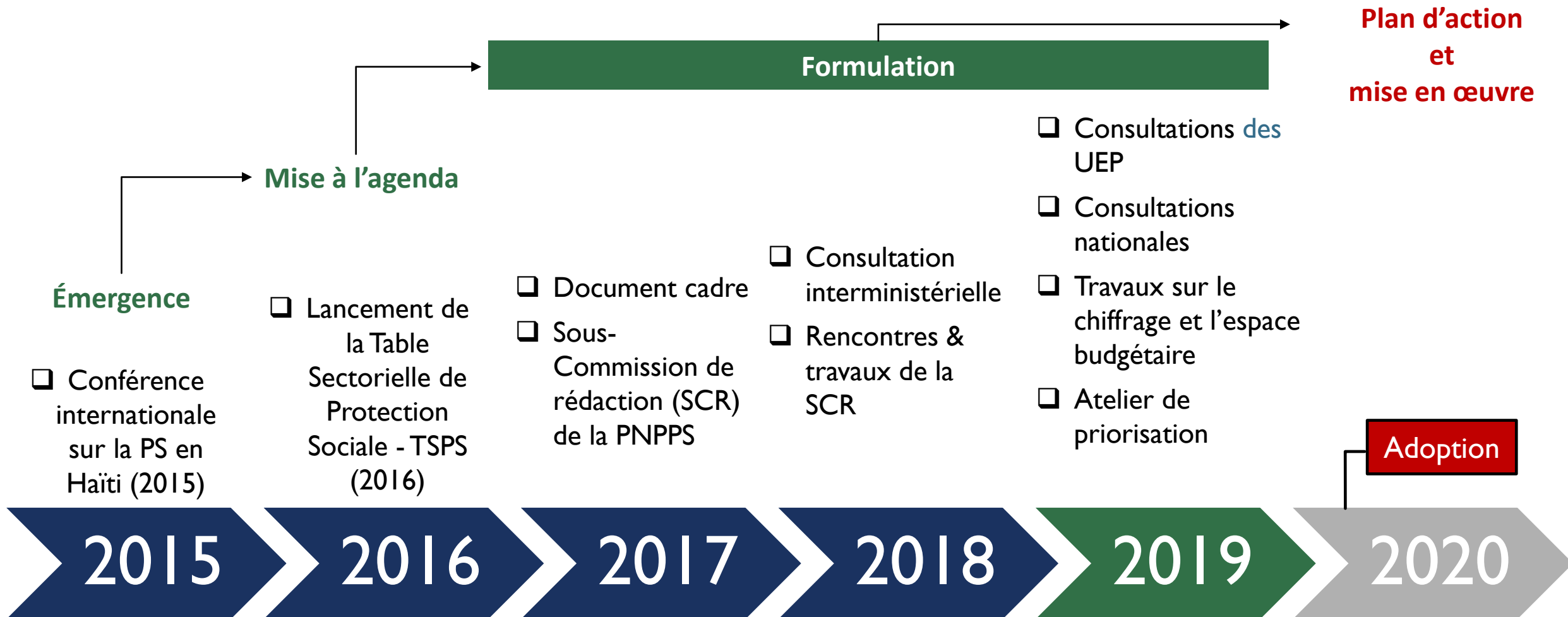
- 1. Un instrument historique**
- 2. Fondements de la PNPPS (enjeux, objectifs, principes directeurs)**
- 3. Les axes stratégiques au cœur de la PNPPS**
- 4. Les fonctions de soutien**
- 5. L'architecture institutionnelle**
- 6. L'espace fiscal**
- 7. De la mise en œuvre de la PNPPS**

UN INSTRUMENT HISTORIQUE



La Politique Nationale de Protection et de Promotion sociales (PNPPS) vise d'ici 2040 à la réduction des inégalités et des injustices économiques, sociales et institutionnelles pour construire une citoyenneté sociale juste où les titulaires des droits à la protection et à la promotion sociales voient leurs droits réalisés et leur capacité à vivre la vie désirée améliorée.

UN PROCESSUS D'ÉLABORATION PARTICIPATIF



DES ENJEUX STRUCTURELS DE TAILLE

- 6.3 millions d'haïtiens en situation de pauvreté (dont 2.5 dans l'extrême pauvreté)
- Aggravation de l'incidence de l'insécurité alimentaire
- Prédominance du travail indépendant et de l'emploi informel
- Non rémunération du travail des soins
- Régime de l'enfant-ressource vers l'enfant investissement
- Une population fortement exposée aux chocs covariants de divers ordres



Transfert étrangers 27% PIB



Travail domestique 53% du temps de travail des femmes



38% pauvreté extrême en milieu rural 0.61 coefficient de Gini



4 millions de pers. en insécurité alimentaire (projection 2020)



11.6% salariés, 83.9% auto-emploi
96.6% emplois informels



Participation des enfants au travail des soins et activités économiques



90% de la population exposée aux catastrophes naturelles

TROIS OBJECTIFS MAJEURS

1. **Casser la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté multidimensionnelle** en offrant aux plus pauvres les moyens d'assurer le développement de leurs enfants.

2. **Créer les conditions** pour que chaque personne puisse **construire la capacité d'agir pour son autonomie personnelle**, l'amélioration de ses moyens d'existence et le plein exercice de son rôle de citoyen.

3. **Créer les conditions de l'égalité entre les personnes** en tenant compte des relations de genre, des milieux de résidence, des situations de handicap et d'autres conditions de vulnérabilité.

DES PRINCIPES DIRECTEURS DANS UNE PERSPECTIVE DE DROITS

Principes directeurs

- Universalité des droits à la PPS
- Équité
- Égalité entre les personnes
- Solidarité dans le financement
- Qualité des prestations
- Participation et subsidiarité
- Cohérence des politiques publiques
- Adaptation
- Obligation de moyens
- Obligation de résultat

QUATRE AXES STRATÉGIQUES AU CŒUR DE LA PNPPS

1. Enfance

2. Travail,
emploi,
employabilité

3. Protection
sociale en
santé et
protection
de la
vieillesse

4. Protection
et promotion
sociales
réactives aux
chocs

DE MULTIPLES DÉFIS

I. Enfance	2. Travail, emploi et employabilité	3. Protection Sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité	4. Protection et promotion sociales réactives aux chocs
<ol style="list-style-type: none">1. Limites au développement intégral de la petite enfance2. Non-fréquentation scolaire due aux barrières financières et abandons scolaires3. Manque de soins sociaux pour les enfants en situation de vulnérabilité sociale4. Risque de grossesse précoce	<ol style="list-style-type: none">1. Nonaccès à l'emploi lié au déficit d'employabilité2. Pauvreté monétaire liée à l'emploi rémunéré3. Non-emploi ou disponibilité limitée pour l'emploi lié au travail des soins4. Besoin de protection des enfants de moins de 16 ans en matière de travail5. Risques et besoins associés au travail des soins	<ol style="list-style-type: none">1. Maladie, invalidité et risques associés à la maternité2. Accidents du travail et maladies professionnelles3. Dépendances associées à la vieillesse	<ol style="list-style-type: none">1. Risques sur la vie, la sécurité, et l'intégrité physique et mentale2. Perte et réduction des accès à l'alimentation et aux services sociaux de base3. Perte et réduction des moyens d'existence4. Perte et privation de documents d'identité

LES PRINCIPAUX ENJEUX DES AXES STRATÉGIQUES

Axe 1 : Enfance

Développement intégral de la petite enfance

Développement des capacités de l'enfance

Protection de l'enfance en péril et des adolescentes

Axe 2 : Travail, emploi, employabilité

Inclusion économique des plus pauvres

Participation des femmes à la production de richesses et nouvelle économie des soins

Travail décent et protection des enfants

Axe 3 : Protection sociale en santé, protection de la vieillesse et de l'invalidité

Santé comme bien-être et ressource : Protection financière pour l'accès aux soins de santé

Protection financière de la vieillesse et de l'invalidité

Axe 4 : Protection et promotion sociales réactives aux chocs

Mobilisation des mécanismes de PPS existants (Axes 1, 2 et 3) à la réponse aux chocs

MÉCANISMES DE PPS

TRAVAIL, EMPLOI ET EMPLOYABILITÉ

Défis	Mécanismes de PPS			
1. Nonaccès à l'emploi lié au déficit d'employabilité	1. Gratuité ou quasi-gratuité de la formation professionnelle	2. Gratuité ou quasi-gratuité des dispositifs d'insertion professionnelle		
2. Pauvreté liée à l'emploi rémunéré	1. Modèle de la graduation à destination des ultra-pauvres	2. Appuis à la petite entreprise/exploitation agricole	3. Travaux à haute intensité de main-d'œuvre(HIMO)/ Emplois garantis	4. Service d'inspection du travail
3. Non-emploi, disponibilité limitée lié au travail des soins	1. Transferts monétaires pour services de garde OU gratuité/quasi-gratuité des services de garde	2. Congés pour le travail de soins des travailleurs et travailleuses salariés de tous les secteurs	3. Appui à la création ou au renforcement d'auto-emplois OU Service d'intermédiation pour accès à un emploi compatible	
4. Besoin de protection des enfants de -16 ans au travail	1. Services de soins sociaux pour le repérage, le retrait des enfants au travail et leur référencement	2. Gratuité ou quasi-gratuité des services de formation professionnelle	3. Gratuité ou quasi-gratuité des services d'insertion professionnelle	
5. Risques et besoins liés au travail des soins	1. Service d'inspection du travail et d'application des normes	2. Gratuité ou quasi-gratuité de la formation des prestataires de soins non rémunérés	3. Appui à la création de groupements communautaires et d'entreprises sociales dans les services de soins	

UNE DÉMARCHE SELON LE CYCLE DE VIE

Axe 3: Protection sociale en santé et protection de la vieillesse et de l'invalidité

Axe 2: Travail, emploi, employabilité
Axe 3: Protection sociale en santé et protection de l'invalidité

Axe 1: Enfance
Axe 2: Travail, emploi, employabilité
Axe 3: Protection sociale en santé et protection de l'invalidité



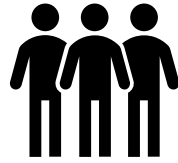
Axe 4: PPS réactives aux chocs



Populations en situation de vulnérabilité sociale



Vieillesse



Âge adulte



Adolescence



Enfance



Petite enfance

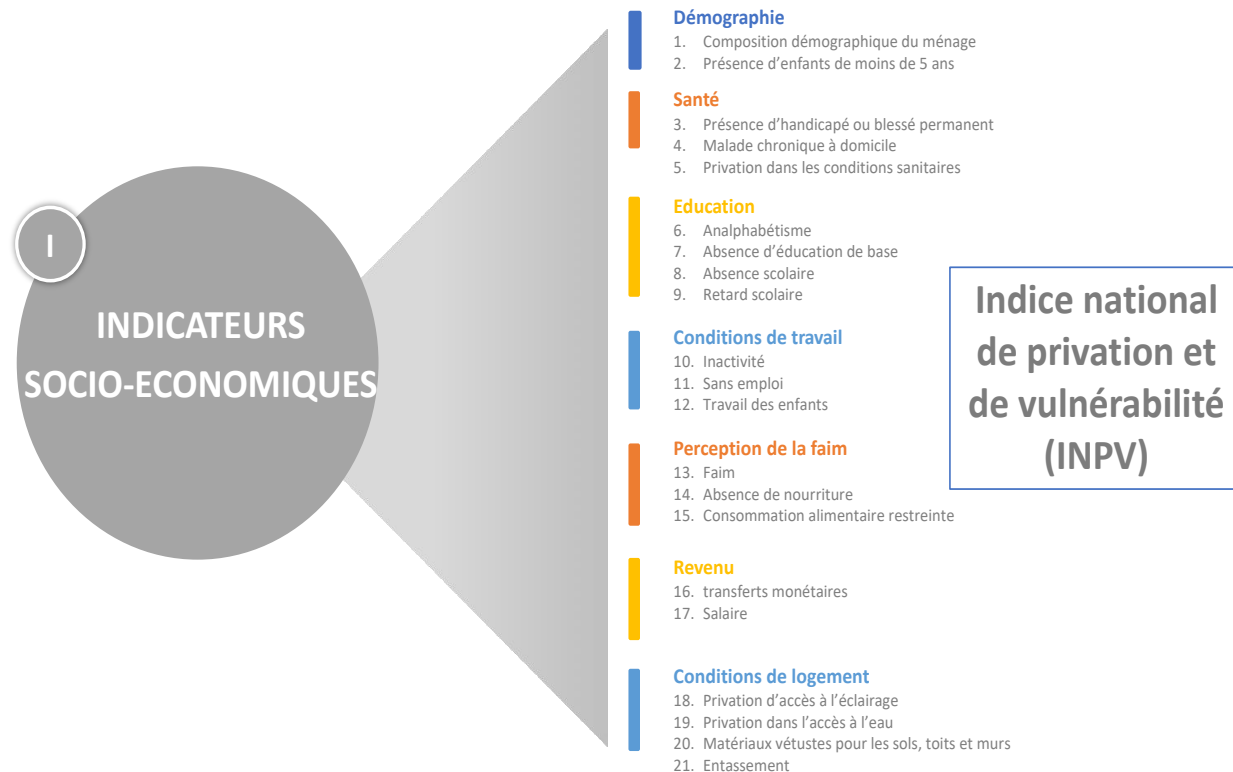


Prénatal

LES FONCTIONS DE SOUTIEN

LE SYSTÈME D'INFORMATION DU MAST (SIMAST)

Couverture mi 2021: environ 490,000 ménages

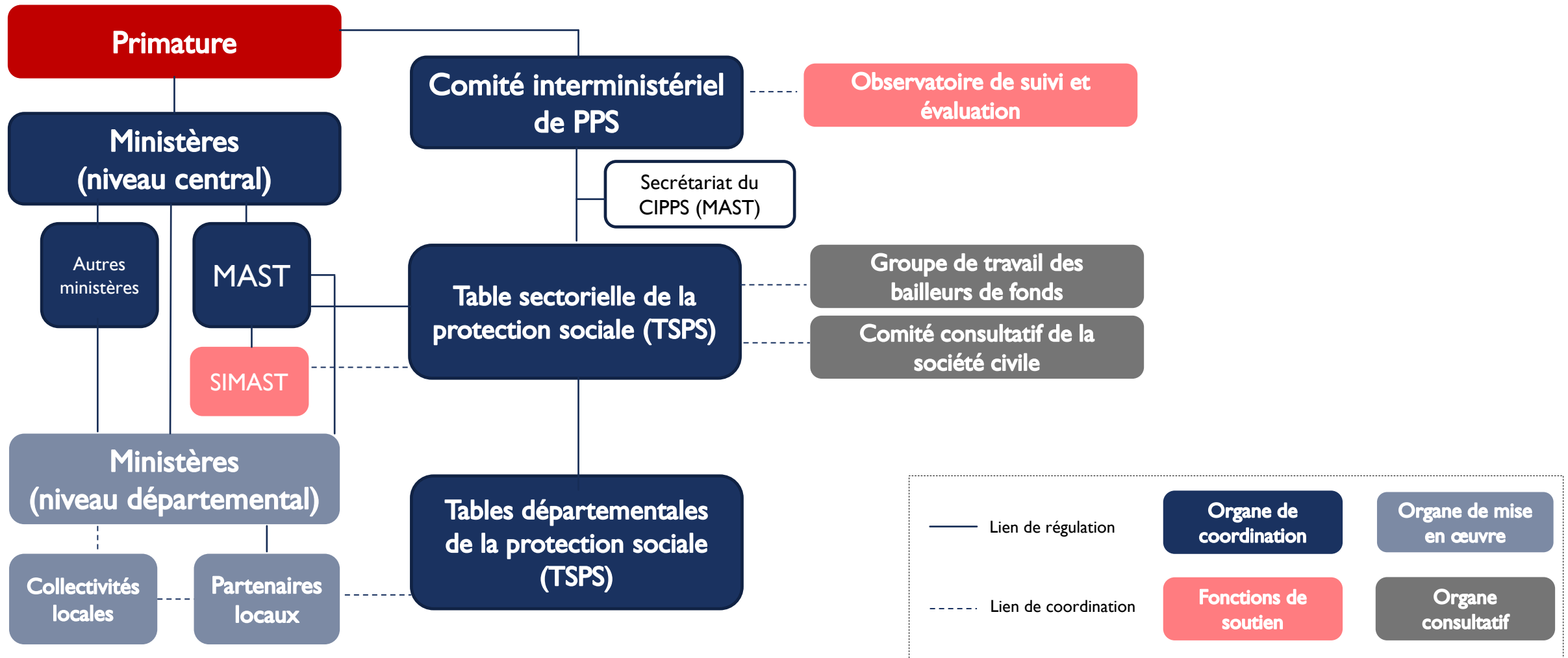


INPV: 21 indicateurs, 6 dimensions des conditions de vie

ENJEUX du SIMAST (PNPPS)

- Elargissement de la couverture territoriale
- Inclusion de nouveaux indicateurs (moyens d'existence)
- Soutien au partage des données et à la collaboration entre les acteurs
- Soutien à la réactivité aux chocs des mécanismes de PPS (indice de vulnérabilité climatique des ménages...)
- Mise en place d'une clé d'identification unique pour chaque individu
- Intégration de nouvelles méthodes de collecte hors recensements
- Actualisation des données pour la fiabilité et la pérennisation du système.

L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE



L'ESPACE FISCAL

- **Principales voies d'expansion de l'espace fiscal**
 - Rationalisation de la dépense publique
 - Augmentation de la pression fiscale (contrôle des flux financiers illégaux)
 - Extension de la couverture de la sécurité sociale contributive (collecte cotisations et subvention partielle)
 - Mobilisation accrue de l'aide (aide publique au développement, bons d'impact social)
- **Le chiffrage des coûts des principaux mécanismes de la PNPPS**
 - Les coûts des transferts monétaires
 - Les coûts des paquets de soins de santé essentiels et de mécanismes de promotion sociale

DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA PNPPS

- **Elaboration des plans d'action national et territoriaux (départementaux)**
- **Trois programmes en cours ou en cours de lancement**
 - Programme multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) dans le Nord-Ouest et l'Artibonite
 - Programme de Promotion et de Protection sociales en Haïti (PROMES) dans le Sud-Est
 - Klere Chimen/ Projet de Protection Sociale Adaptive pour une Résilience Accrue (PSARA)
- **La mise à l'épreuve par les chocs covariants**
 - De multiples chocs (tempête, ouragans, sécheresse / pandémie COVID et gestion de la pandémie / séisme)
 - Etablir / consolider l'adossement de l'aide humanitaire et construire la réactivité aux chocs

POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (PNPPS)

MERCI !

